



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 1^{er} avril 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 24 mars 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaients présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Géraldine Chéreau, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Yvette Bouguen, Serge Nilly

Pouvoirs :

Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Nadine Constantino
Patrick Vaineau a donné pouvoir Yvette Metzger
Manuel Pottier a donné pouvoir à Gérard Jambou
David Le Doussal a donné pouvoir à Eric Alagon
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha
Stéphane Guillevin a donné pouvoir à Erwan Balanant
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant à compter de 22 heures.

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Géraldine Guet

Accusé certifié exécutoire
**8 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 : BUDGET PRINCIPAL
ET BUDGETS ANNEXES**

Réception par le préfet : 13/04/2015

Publication : 14/04/2015

Exposé :

Pour l'"autorité Compétente" par délégation

Il est proposé au Conseil municipal de voter par chapitre le budget primitif 2015 :



du budget principal d'un montant de 24 043 000€ réparti entre la section de fonctionnement pour un montant de 15 010 000€ et la section d'investissement pour un montant de 9 033 000€

- du budget annexe Eau d'un montant de 2 830 000€ réparti entre la section d'exploitation à hauteur de 2 040 000€ et la section d'investissement à hauteur de 790 000€
 - du budget annexe Assainissement d'un montant de 1 647 600€ réparti entre la section d'exploitation à hauteur de 953 000€ et la section d'investissement d'un montant de 694 600€
 - du Budget annexe cinéma : La Bobine d'un montant de 508 000€ réparti entre la section d'exploitation à hauteur de 363 000€ et la section d'investissement à hauteur de 145 000€
 - du budget annexe Cimetière d'un montant de 3 700€ en section de fonctionnement
 - du Budget annexe de la Zone d'activités de Kergoaler d'un montant de 670 093,06€ réparti entre la section d'exploitation à hauteur de 660 078,76€ et la section d'investissement à hauteur de 10 014,30€
 - du Budget annexe - Lotissement de Kergoaler d'un montant de 223 940,38€ réparti entre la section de fonctionnement à hauteur de 150 600,37€ et la section d'investissement à hauteur de 83 340,01€.
- Il est prévu de clôturer ce budget en 2015.

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 24 mars 2015

Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les budgets 2015 :

- **budget principal** : à la majorité (7 voix contre)
- **budget annexe Eau** : à l'unanimité (1 abstention)
- **budget annexe Assainissement** : à l'unanimité
- **budget annexe Cinéma** : à l'unanimité
- **budget annexe Cimetière** : à l'unanimité
- **budget annexe ZA de Kergoaler** : à l'unanimité
- **budget annexe Lotissement de Kergoaler** : à l'unanimité.



Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ